

Déclaration de la FSU 91 au CTSD du 7 septembre 2017



La rentrée s'est-elle bien passée dans le premier degré ? En apparence oui. Les affectations à titre provisoire se sont effectivement déroulées de manière beaucoup plus sereine et plus transparente.

Cependant, les derniers arbitrages concernant les mesures de carte scolaire qui nous sont présentés dans les documents préparatoires nous interrogent : des écoles enregistrant des effectifs supérieurs aux seuils d'ouverture voient leur création conditionnelle levée. Alors que le E/C départemental se dégrade encore cette année, il n'est pas acceptable que des écoles ne bénéficient pas des ouvertures auxquelles elles ont droit.

L'annonce d'une réduction drastique des contrats aidés par le Ministère du Travail en juillet, remet en question les missions qu'ils/elles exercent dans les écoles et les établissements du 2nd degré. Avec l'annonce de seulement 50 000 contrats à cette rentrée dans l'Éducation Nationale, ce sont déjà 23 157 de moins que l'année dernière. Combien de contrats aidés vont-ils disparaître en Essonne? Quand on sait que, seulement dans notre département, plus d'un millier manquaient à l'appel l'an dernier, c'est une dégradation des conditions d'accueil, d'encadrement (AED), de travail, des élèves et des enseignant-es.

Les premières réponses de la DSDEN lors de la CAPD du 30 août ont été floues. Si la décision subite et tardive a pris tout le monde de court, nous ne pouvons croire que la baisse annoncée, qui viendra aggraver le déficit chronique de notre département, sera compensée par la création de postes d'AESH comme il nous l'a été dit.

La transformation de 300 CUI en 354 mi-temps AESH l'an dernier génère l'embauche de 18% de personnes supplémentaires, ce qui est insuffisant au regard des besoins. Nous voyons arriver à grands pas la mutualisation ou la baisse des heures allouées aux élèves. Ce ne facilitera pas l'inclusion, déjà pas toujours facile, et la reconnaissance du handicap aux termes de la loi de 2005 !

La FSU dénonce les répercussions de ce véritable plan social pour les personnels, les enseignant-es et leurs élèves. Cette décision est d'une violence intolérable envers des personnes déjà précaires qui n'auront comme seule perspective que de retourner au chômage. La FSU demande dans un premier temps que ces personnels puissent bénéficier d'un renouvellement de contrat jusqu'au terme de sa durée maximale prévue et d'une réelle formation professionnelle. Dans un second temps, les missions exercées par ces personnels doivent être reconnues et évoluer vers de véritables métiers de la Fonction Publique, stables, pérennes et correctement rémunérés.

Parlons des dédoublements de CP maintenant, grand sujet de satisfaction présidentiel et ministériel. Dans notre département, la moitié des classes seront effectivement dédoublées en termes de locaux. Nous sommes loin des 85% annoncés nationalement. Selon les communes, les disparités sont encore plus flagrantes : 17,65% à Corbeil, 20% à Evry et 76,92% à Grigny. On pourrait se réjouir pour les élèves de Grigny mais l'envers du décor est peut-être moins idyllique : BCD, salles Rased et salles informatiques ont été parfois réquisitionnées, impactant ainsi tout le fonctionnement de l'école. Pour les CP à 24 avec deux

enseignant-es, la FSU sera très attentive aux conditions de travail des intéressé-es, élèves comme professeur-es.

Cela nous amène tout naturellement aux évaluations CP. Le ministère a fait le choix de renouer avec des évaluations nationales standardisées. Le protocole proposé, élaboré sans concertation, suscite perplexité et interrogations.

Si une des fonctions de l'évaluation est d'être un outil permettant aux enseignants d'adapter les réponses pédagogiques pour aider les élèves à progresser, la finalité des évaluations présentées ici est ambiguë. En quoi peuvent-elles aider les élèves et leurs enseignants ? Serviront-elles à classer les écoles ?

Placées durant la deuxième semaine du cours préparatoire, ces évaluations risquent fort d'aboutir à un jugement hâtif et prématuré sur les élèves et d'être fortement anxiogènes pour eux et leurs parents. De même elles risquent également d'exercer une forte pression sur l'école maternelle.

En lecture, les évaluations présentées sont centrées sur la correspondance entre la lettre et le son (la grapho-phonologie), alors que les résultats aux évaluations internationales montrent une baisse significative des performances des élèves français dans les tâches les plus complexes, comme la compréhension des textes et leur interprétation.

En proposant d'évaluer le déchiffrage et le repérage de lettres ou de syllabes, le ministère réduit la lecture au simple décodage et peut enfermer les enseignants dans des pratiques tournées vers cette seule approche. Nul doute que ce seront les préconisations ministérielles suite aux évaluations de fin d'année scolaire.

Le repérage des difficultés de certains élèves pour réussir l'apprentissage de la lecture n'est pas ce qui pose problème aux enseignants. Ce sont bien les solutions et les moyens pour les surmonter qui manquent, et sur ce point le ministère n'apporte aucune réponse en matière de formation et de réflexion par exemple.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande au ministère que ces évaluations soient à disposition des équipes, que les enseignants puissent les adapter au contexte de la classe et s'en emparer s'ils le jugent utile. C'est la condition pour qu'elles deviennent ainsi un outil pour les enseignants de l'école au service des apprentissages et bien entendu pour la meilleure réussite des élèves

Enfin, la FSU a déposé un préavis de grève pour la journée de mardi 12 septembre. Elle appelle tous les collègues à venir manifester à Paris.

La Loi travail XXL est une première étape dans la remise en cause des droits et la précarisation des salarié-es du privé comme de la fonction Publique. **Pour nous, tout ce qui peut mettre en échec le gouvernement dans sa volonté de remettre en cause le code du travail, la protection sociale, les retraites, la continuité des services publics dans tous les territoires, entre dans un rapport de force général protecteur des salarié-es et des citoyen-nes, et participe en même temps à la recherche du bien commun comme élément fédérateur et fondateur de la société. Tout échec du gouvernement l'entravera dans son projet global.** « Il n'y a pas de liberté et d'égalité sans droit, sauf pour le renard dans le poulailler ! »